

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX	

CONTRAT DE TRAVAUX	
Conclu en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics	
MAITRE DE L'OUVRAGE :	Commune DEUX RIVIERES Commune déléguée d'ACCOLAY 55 rue d'Orléans CRAVANT 89460 DEUX RIVIERES
POUVOIR ADJUDICATEUR :	Madame le maire de Deux Rivières
ORDONNATEUR :	Madame le maire de Deux Rivières
COMPTABLE PUBLIC ASSIGNATAIRE DES PAIEMENTS : Madame le receveur de Vermenton.	
PERSONNE HABILITEE A DONNER LES RENSEIGNEMENTS PREVUS A L'ARTICLE 109 DU CODE DES MARCHES PUBLICS : Madame le Maire de Deux Rivières	
OBJET DU CONTRAT :	Commune déléguée d'ACCOLAY Travaux sur la voirie communale

PROGRAMME 2018

ARTICLE 1^{er} - CONTRACTANTS**ENTRE LES SOUSSIGNES**

1°. _____ ,
siégeant :

représenté par Monsieur _____ , et désigné dans ce qui suit sous le vocable "Le Maître de l'Ouvrage",

D'une part,

ET :

2°. Je soussigné (NOM ET PRENOMS) :

- Agissant (RAYER LA MENTION INUTILE) :
 - a) En mon nom personnel,
 - b) Au nom et pour le compte de la Société (INTITULE COMPLET ET FORME JURIDIQUE) :

- Au capital de :

- Ayant son (RAYER LA MENTION INUTILE) :
 - a) Domicile à (ADRESSE COMPLETE ET NUMERO DE TELEPHONE) :

 - b) Siège social à (ADRESSE COMPLETE ET NUMERO DE TELEPHONE) :

- Immatriculé à l'I.N.S.E.E. :
 - Numéro d'identité d'établissement (SIRET) :
 - Code d'activité économique principale (A.P.E.) :
 - Numéro d'inscription (RAYER LA MENTION INUTILE) :
 - a) au registre du commerce et des sociétés :
 - b) au répertoire des métiers :

Désigné dans ce qui suit sous le vocable "L'Entrepreneur",

D'autre part,

Après avoir pris connaissance du présent Contrat et des autres documents qui y sont mentionnés, et après avoir produit toutes attestations prévues à l'article 46 du Code des Marchés Publics.

L'offre ainsi présentée ne **ME LIE / NOUS LIE** (RAYER LA MENTION INUTILE) toutefois que si son acceptation **M'EST / NOUS EST** (RAYER LA MENTION INUTILE) notifiée dans un délai de : quatre vingt dix **(90) JOURS** à compter de la date de signature du présent contrat par le maître d'œuvre.

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 2 - ENGAGEMENT DE L'ENTREPRENEUR

L'entrepreneur s'engage envers le maître de l'ouvrage à exécuter, selon les règles de l'art, les opérations suivantes :

- Travaux sur la voirie communale, programme 2018

Le présent contrat est constitué par les documents contractuels énumérés ci-dessous :

Pièces particulières :

- Le présent contrat de travaux dûment complété, daté et signé, dont l'original, conservé dans les archives du maître d'ouvrage, fait seul foi,
- Le bordereau des prix complété, daté et signé,
- Le détail estimatif complété, daté et signé.

Pièces Générales :

- Cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de travaux (CCAG-Travaux 2009) approuvé par l'arrêté du 8 septembre 2009 et l'ensemble des textes qui l'ont modifié,

ARTICLE 3 - MAITRISE D'ŒUVRE - CONTROLE TECHNIQUE - COORDINATION SPS

3.1. MAITRISE D'ŒUVRE

La maîtrise d'œuvre est assurée par :

Commune DEUX RIVIERES
Commune déléguée d 'ACCOLAY
55 rue d'Orléans
CRAVANT
89460 DEUX RIVIERES
Tél : 03 86 42 23 34

qui est chargée d'une mission avec projet comprenant la direction et la surveillance des travaux.

3.2. CONTROLE TECHNIQUE

Sans objet.

3.3. COORDINATION SPS

Sans objet.

ARTICLE 4 - DELAIS D'EXECUTION

Les travaux seront exécutés dans un délai de **30 jours** à compter de la date de début des travaux fixée par ordre de service.

ARTICLE 5 - CONDITIONS DE VERIFICATIONS ET DE RECEPTION

La réception s'effectuera en application des dispositions du CCAG travaux.

ARTICLE 6 - VARIATION DANS LES PRIX

Les prix sont fermes. L'offre est réputée établie sur la base des conditions économiques en vigueur du mois précédant celui de la date limite de remise des offres.

ARTICLE 7 - MONTANT DES TRAVAUX

Les travaux objet du présent Contrat seront rémunérés par application des détails estimatifs, dont le montant total est égal à :

MONTANT DU CONTRAT HT EN EURO	MONTANT DE LA TVA EN EURO AU TAUX DE 20 %	MONTANT DU CONTRAT TTC EN EURO
..... € € €

SOIT : (en toutes lettres)
..... TTC

ARTICLE 8 - DELAI DE GARANTIE

Le délai de garantie est de 1 an à compter de la date de réception des travaux.

ARTICLE 9 - PAIEMENTS**9.1. DELAI DE PAIEMENT**

Le délai global de paiement est fixé à **30 JOURS** maximum, à compter de la date de réception par le maître de l'ouvrage des demandes d'acomptes ou de solde formulées par écrit par l'entrepreneur.

9.2. INTERETS MORATOIRES

Le taux des intérêts moratoires est celui du taux légal en vigueur le premier jour au titre duquel les intérêts moratoires sont dus, majoré de deux (2) points.

9.3. MODALITES DE PAIEMENT

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues à l'entrepreneur au titre du présent contrat en faisant porter le montant par virement au crédit du compte ci-après (A REMPLIR PAR LE TITULAIRE) :

Compte ouvert au nom de
Sous le numéro
Banque
Agence de
Codes	Banque : Guichet : Clé R.I.B. :

Le Titulaire annexera un Relevé d'Identité Bancaire au Contrat.

9.4 PRÉSENTATION DES DEMANDES DE PAIEMENT

Les modalités du règlement des sommes dues au titre du contrat sont les suivantes :

La facture sera **établie en un original et deux copies** portant, outre les mentions légales, les indications suivantes :

1. les nom, n° Siret, n° APE et adresse du créancier
2. le numéro de son compte bancaire ou postal tel qu'il est précisé à l'article 9.3 du présent contrat
3. le numéro et la date du contrat
4. la nature des travaux
5. le montant hors TVA
6. le montant de l'actualisation
7. le taux et le montant de la TVA
8. le montant total TTC
9. la date de la facture

Le défaut de ces indications entraînera le rejet de la facture.

La facture sera intitulée au nom de et adressée:

**Madame le maire
Commune DEUX RIVIERES
Commune déléguée d 'ACCOLAY
55 rue d'Orléans
CRAVANT
89460 DEUX RIVIERES**

ARTICLE 10 - PENALITES DE RETARD

Les dispositions du CCAG travaux sont seules applicables.

Fait en un seul original, à retourner à la mairie de Deux Rivières.

A, le

L'Entrepreneur,

(Cachet et signature précédés de la mention manuscrite « lu et approuvé »)